5

LETTRE

A M. ALAVOINE,

ARCHITECTE DE LA NOUVELLE FLÈCHE EN FONTE DE FER DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN,

SUR LA FLÈCHE

DE ROBERT BECQUET,

Incendiée le 15 septembre 1822;

PAR

A. DEVILLE,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.



ROUEN,

IMPRIMÉ CHEZ NICÉTAS PERIAUX,

RUE DE LA VICOMTÉ, N° 55.

1831.

. . . . Dedit ampla ruinam,
Vulcano superante, domus . . . .
Ilicet ignis edax summa ad fastigia vento
Volvitur; exsuperant flammæ; furit æstus ad auras.

Æneidos.

LETTRE

A M. ALAVOINE,

ARCHITECTE DE LA NOUVELLE FLÈCHE EN FONTE DE FER DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN,

SUR LA FLÈCHE

DE ROBERT BECQUET,

Incendiée le 15 septembre 1822.

MONSIEUR,

Si les artistes chargés de la construction de l'ancienne flèche de la Cathédrale de Rouen, qui fut incendiée par la foudre le 15 septembre 1822, avaient eu l'heureuse idée d'écrire l'histoire du monument qu'ils avaient élevé, nous ne serions pas réduits à des conjectures sur une foule de détails qui se rattachent à l'érection de cette flèche célèbre. Déjà notre savant confrère M. E.-H. Langlois avait cherché à suppléer à leur silence, dans sa

Notice sur l'Incendie de la Cathédrale de Rouen, publiée en 1823. Aidé par les faibles indications éparses dans les anciennes histoires de la ville de Rouen, mais guidé, avant tout, par les souvenirs et l'étude approfondie du monument principal, M. Langlois avait fait tout ce qu'on pouvait attendre d'un artiste aussi versé dans l'étude de nos vieux édifices religieux. Malheureusement on ne connaissait pas encore, à cette époque, les pièces qui viennent d'être découvertes dans les archives du département : muni de ces précieux documents, M. Langlois eût écrit une histoire complète.

Vous proposant, Monsieur, de décrire vous-même le beau et hardi monument en fonte de fer qui va s'élancer dans les airs à la place de la flèche consumée en 1822, et que vous aurez eu la gloire d'élever, j'ai pensé qu'il pouvait entrer dans votre plan de faire précéder votre travail de quelques réflexions sur l'ancienne pyramide : c'est ainsi qu'on la nommait jadis. Vous m'avez depuis assuré que tel était votre dessein. Je m'estimerai heureux, Monsieur, de pouvoir vous fournir quelques notes, qui n'auront d'autre mérite que d'avoir été puisées à des sources originales et contemporaines. Il vous sera facile de les coordonner et de suppléer à ce qu'elles laisseraient encore d'obscur ou d'incomplet.

Je ne vous parlerai pas, Monsieur, du plan de la pyramide découvert depuis peu parmi les papiers du chapitre de la Cathédrale ; je me suis empressé de vous le faire connaître : plan d'autant plus précieux que c'est tout ce qui nous reste aujourd'hui de la flèche de Robert

Becquet, et qu'il est incontestablement de la main de cet habile homme. Vous rendriez, Monsieur, un véritable service aux arts et à la gloire de votre devancier en le produisant dans votre ouvrage : il deviendrait impérissable.

Les documents que m'ont fournis les archives du département, et dans la découverte desquels j'ai été souvent aidé par le zèle complaisant de M. Legendre, un des conservateurs de ce précieux dépôt, peuvent se diviser en deux classes. Je rangerai dans la première les nombreuses délibérations du chapitre de la Cathédrale, qui sont consignées dans les registres capitulaires.

Dans la seconde viennent se placer plusieurs pièces détachées et les comptes du trésorier du cardinal d'Amboise, II[e] du nom, archevêque de Rouen, lequel contribua si puissamment à la restauration et à l'embellissement de son église métropolitaine. Je signalerai surtout le compte de l'année 1544—1545 (1), comme étant du plus haut intérêt; on y trouve le nom des principaux ouvriers employés à la construction de la pyramide et le détail de la dépense.

Délibérations du Chapitre.

Le clocher qui décorait la tour centrale de l'Église cathédrale de Rouen avant celui qui fut élevé par Robert

(1) Tous ces comptes sont arrêtés de Saint-Michel en Saint-Michel.

Becquet, avait été incendié le 4 octobre 1514. Je trouve dans les registres capitulaires le récit de cet événement; il mérite d'être conservé ; en voici la traduction (1) :

« MERCREDI, QUATRE OCTOBRE.

« Incendie de la Tour.

« Ce même jour, mercredi, quatre octobre, fête de saint « François, après la clôture du chapitre, entre neuf et « dix heures du matin, Messieurs étant dans le chœur « de l'église, comme on commençait la messe de ce « jour, on aperçut à la tour qui est assise entre le chœur « et la nef de ladite église, et qu'on nomme vulgaire- « ment en français *l'esguille*, une très forte fumée. Aus- « sitôt s'éleva une clameur dans l'église et par toute la « ville que le feu était à la tour. Au même instant, la « ville entière fut dans l'émotion. Le peuple d'accourir « en foule à l'église, d'apporter de l'eau et de la monter. « Mais il était impossible d'arrêter ainsi le feu. Que « dis-je! bientôt, ô douleur! aux yeux de tous, toute la « tour, cette tour si somptueusement revêtue de plomb, « au bout d'une heure s'écroula. La croix qui était « placée à son sommet tomba tout enflammée sur le « toit du chœur, aussi couvert en plomb, le brisa, et,

(1) Les registres capitulaires de la Cathédrale ne commencèrent à être écrits en français qu'en 1562. Jusqu'à cette époque, ils sont rédigés en latin.

« pénétrant dans la charpente, l'enflamma de telle ma-
« nière que l'on crut que toute la ville allait être la proie
« du feu. Et se faisaient alors dans chaque monastère,
« dans chaque église, dans chaque couvent, et par la
« ville, des prières, des oraisons et des processions avec
« les reliques, les châsses, les croix, et au milieu des
« gémissements et des larmes. Aussitôt, par un effet de
« la clémence divine, vers midi, le feu s'appaisa, après
« que le chœur (1) eut été brûlé jusqu'à la maçonnerie.
« Aucune des maisons situées autour de l'église ne fut
« endommagée, bien que le plomb coulât par les gout-
« tières comme eût fait la pluie et volât sur les toits avec
« les flammèches, qui furent portées jusqu'au monas-
« tère de Saint-Ouen de Rouen. Dans cet incendie,
« quatre cloches qui étaient dans la tour furent consu-
« mées et perdues. MM. les chanoines et les chapelains
« portèrent révérencieusement les châsses, les reliquai-
« res, les tables, les ornements et les autres choses pré-
« cieuses de l'église jusqu'à l'église de Saint-Maclou et
« dans les maisons et les lieux voisins, pour les sauver.
« L'église fut complètement dépouillée et évacuée; et
« elle était tellement remplie d'eau qu'il eût été impos-
« sible d'y célébrer l'office divin. Cet incendie fut cause
« pour elle d'une perte inestimable. Il fut dû à la négli-
« gence des plombiers qui étaient occupés à la répara-
« tion de la tour. »

Le clocher avait été consumé le 4 octobre 1514; dès le

(1) Pour le toit du chœur.

27 du même mois, des plans de reconstruction furent présentés au chapitre, qui les renvoya à l'examen d'une commission.

Dans le cours du mois de novembre, on s'occupa à plusieurs reprises de savoir, sans rien décider toutefois, attendu la diversité des opinions, disent les actes capitulaires, si on élèverait le nouveau clocher en bois ou en pierre.

Le 6 décembre de la même année, il fut arrêté que la portion de la maçonnerie de la tour, qui avait été calcinée par le feu, serait réparée; qu'on monterait la nouvelle bâtisse de cinq ou six pieds plus haut que l'ancienne, et que le reste de la flèche serait construit en *belle charpente, le mieux qu'il se pourrait faire, d'après les modèles qui en seraient dressés.*

Ce ne fut qu'au mois d'avril de l'année suivante (1515) que le chapitre jeta les yeux sur Martin Desperroys, maître charpentier de Rouen, homme très expérimenté dans son art, disent les registres capitulaires, pour le charger de la direction des travaux (1). Il lui fut promis soixante livres tournois par année de salaire.

Il n'était pas alors question de Robert Becquet. Je ne vois son nom cité pour la première fois, dans les nombreux registres que j'ai consultés, qu'en 1526 (2). A la

(1) Il avait exécuté, un petit nombre d'années auparavant, tous les grands travaux de charpente du magnifique château de Gaillon. J'en ai trouvé la preuve dans les comptes de la maison d'Amboise.

(2) Il s'agit d'une réparation qu'il est chargé de faire à une grange de Sotteville, appartenant au cardinal d'Amboise II.

même époque, Martin Desperroys, ou mieux Desperrois, était le charpentier en chef de la Cathédrale. Il avait sous lui un autre maître charpentier nommé Jean Dumouchel. Si l'on n'eût point laissé passer trente années avant de remplacer le grand clocher consumé en 1514, il est bien probable que nous ne connaîtrions même pas aujourd'hui le nom de Robert Becquet; celui de Martin Desperroys fût seul arrivé jusqu'à nous.

Un marché avait été passé avec un marchand de Paris, moyennant quatorze cents livres tournois, pour la fourniture des bois nécessaires à la confection de la nouvelle pyramide (1). La livraison éprouvant de longs retards, il fut délibéré, le 10 novembre, si on ne la ferait pas en pierre. La chose resta en suspens.

Les travaux de la maçonnerie avaient été confiés à Rouland Le Roux, maître maçon de la Cathédrale (*lathomus ecclesiæ;* à la lettre : tailleur de pierre de l'église). Cet artiste, car, malgré la modestie de son titre, c'en était un, au lieu de se borner à réparer la partie de la tour endommagée par le feu, et de la surhausser de cinq ou six pieds, ainsi que cela avait été décidé, conçut le plan d'un nouvel étage en pierre, et le commença. Le 3 janvier 1516, cette bâtisse dépassait de neuf pieds la maçonnerie primitive. Mandé le lendemain devant le chapitre assemblé, Rouland Le Roux, interrogé pourquoi il s'était écarté du plan qui lui avait été tracé, répondit « que ce qu'il avait fait était pour l'embellissement et

(1) Délibération du 23 mars 1515.

« la plus grande beauté de l'édifice, et qu'il n'avait agi « que sur l'avis de personnes expertes, et, entr'autres, « de maître Martin Desperroys; qu'il jugeait même né- « cessaire de continuer l'ouvrage de sept toises et demie « en sus pour que la chose fût bien; qu'il pourrait, à « la rigueur, se borner à quinze pieds, mais que cela « produirait un moins bon effet. » Martin Desperroys ayant été entendu, Rouland Le Roux fut engagé à dépo- ser le plan de ce qu'il voulait faire. L'hiver interrompit les travaux.

On voit qu'il s'agit ici du dernier étage en pierre de la tour encore existant, que vous venez de réparer. Le caractère de son architecture ne permet pas le moindre doute à cet égard. Ce document est intéressant, surtout en ce qu'il fournit la preuve que le clocher qui avait précédé la pyramide incendiée en 1822, partait d'un étage plus bas que celle-ci (1), par conséquent de trente-six pieds au-dessous. Si, comme on le dit, il s'élevait dans les airs à une hauteur égale à celle qu'atteignit plus tard la flèche de Robert Becquet, il devait nécessairement paraître plus élancé que celle-ci, et l'on ne sera plus étonné qu'on l'ait vulgairement désigné sous le nom de *l'éguille*.

(1) La tour, jusqu'à cette partie inclusivement, date du commencement du treizième siècle; seulement, la décoration des huit grandes fenêtres de l'étage immédiatement au-dessous de celui de Rouland Le Roux est d'une époque postérieure. Je serais porté à croire qu'elles ont été remaniées lors de l'agrandissement des fenêtres du chœur, qui eut lieu en 1430.

L'année 1516 se passa à discuter de nouveau si le clocher serait construit en pierre ou en bois. Quatre maîtres maçons, de Chartres, de Beauvais, de Harfleur, de Carentan, auxquels on en adjoignit plusieurs de la ville, furent appelés à Rouen pour donner leur avis. Tous se déclarèrent pour la pierre, *comme étant plus somptueuse* (1). Ils affirmèrent en même temps, d'après l'examen qu'ils en avaient fait, que la base et les murs de la tour étaient sains, solides et en état de porter une pyramide en pierre. Nonobstant, par suite de l'opposition de quelques chanoines, rien ne fut encore arrêté.

Rouland Le Roux continuait à travailler à la tour. Il dut, par précaution, ainsi que vous avez constaté que cela avait eu lieu, disposer la maçonnerie pour recevoir une flèche en pierre, le cas échéant; car on n'était point encore fixé sur le choix de la matière. Ce ne fut que sept années après qu'on trancha définitivement la question. Elle resta continuellement flottante dans ce long intervalle de temps.

Ce ne fut que dans les premiers mois de l'année 1517 que la maçonnerie du dernier étage actuel de la tour fut achevée, et qu'on le couvrit d'une charpente provisoire formant un beffroi. On y plaça quatre cloches, dues, à ce qu'il paraît, à la libéralité de plusieurs

(1) Il est bien probable que si, au lieu de maîtres maçons, on eût appelé des maîtres charpentiers, le bois eût eu la préférence sur la pierre.

particuliers, et offertes l'année même de l'incendie (1).

Les choses restèrent en cet état durant vingt-cinq ans. On s'occupait toujours du projet de reconstruction et de la grande question de savoir si on emploierait la pierre ou le bois ; ne fût-ce, comme l'insinue le procès-verbal d'une des délibérations du chapitre, que pour tenir en haleine le zèle et la piété des fidèles. Les dons, malgré les indulgences promises, arrivaient lentement. L'exemple du souverain n'était pas fait pour les appeler. Louis XII, au premier bruit de l'événement, avait accordé une somme de douze mille livres, payables en six années, pour réparer les désastres causés par le funeste incendie de 1514. Un paiement de 2,000 livres venait d'être effectué, lorsque la mort ravit ce bon prince à la France. François Ier s'engagea à remplir les engagements de son prédécesseur. Il est certain qu'il en renouvela plusieurs fois la promesse : les registres capitulaires en font foi ; il l'est beaucoup moins qu'il l'ait accomplie. Peut-être en fut-il empêché par les guerres qu'il eut à soutenir et par les besoins sans cesse renaissants de l'Etat.

Le 1er mars 1521, le chapitre examinait un plan de

(1) L'une d'elles, donnée par l'amiral de Graville, le 6 novembre 1514, et qu'il nomma *Louise*, pesait six cent soixante livres. Elle fut destinée à remplacer la cloche appelée *Losquelle*. (Registre capitulaire.)

M. Langlois (*Notice sur l'Incendie de la Cathédrale de Rouen*, p. 48) a pu croire, d'après l'inscription d'une autre de ces cloches, conçue en ces termes : *L'an 1514 je fus faite pour servir à cette église*, que le beffroy avait été construit l'année de l'incendie. Les registres capitulaires détruisent cette opinion.

reconstruction en pierre présenté par Rouland Le Roux. Deux ans après, il décidait, *une fois pour toutes, que la flèche serait faite en charpente, dans sa forme antique*, et sous la direction de Martin Desperroys. Restait à mettre la main à l'œuvre ; mais les dépenses extraordinaires et d'urgence dans lesquelles les désastres causés par l'incendie de 1514 avaient jeté le chapitre, avaient, si ce n'est épuisé, du moins fort altéré ses ressources. On préféra remettre cette entreprise à des temps meilleurs, et achever les travaux commencés. Ils étaient nombreux : une partie de la décoration du grand portail (1), l'orgue (2), le tombeau du cardinal d'Amboise, la fontaine du parvis (3), la balustrade en cuivre du chœur (4), le couronnement extérieur de la chapelle de la Vierge (5), la couverture de la

(1) C'est au talent de Jacques et de Rouland Le Roux, père et fils, que l'on doit ce riche et élégant morceau d'architecture. Les sculptures furent exécutées par des artistes de Rouen, dont je me propose de révéler plus tard les noms.

(2) Il fut exécuté de 1515 à 1518, par un nommé Ponthus Cancelin. On fit marché à 300 livres pour le peindre et dorer. (Regist. capitul.) Les gages de l'organiste étaient de 20 livres tournois par an.

(3) Il est inutile, je pense, de dire que ce n'est point de la fontaine actuellement existante qu'il s'agit.

(4) Une partie de la magnifique clôture en cuivre du chœur fut exécutée par Benoist Huart et Guillaume Boucher, fondeurs de Rouen, de 1524 à 1528. La dépense générale s'éleva à 5,256 livres tournois, et fut supportée, à peu près par moitié, par le chapitre et par le cardinal d'Amboise II. (Registres mss. de la maison d'Amboise.)

(5) Voici ce que je trouve dans les mêmes comptes, année 1540-1541, relativement à la couverture de la chapelle de la Vierge :

« A Ligier Symont marchand de Rouen pour l'achat de 60 milliers de

nef (1), etc., datent en effet de cette époque, et atteste-raient au besoin les efforts et le zèle du clergé de l'église métropolitaine.

J'arrive à l'année 1542. Ici commence à figurer Robert Becquet; il va jouer le rôle principal. C'est l'époque de l'érection de la flèche. Comment fut-il substitué, pour cette entreprise, à Martin Desperroys? c'est ce que je ne puis dire avec certitude, privé que je suis, pour cette année-là, de mon guide ordinaire : le registre capitulaire manque. Je présume toutefois que ce fut par suite de la mort de Martin Desperroys : je ne trouve plus celui-ci à partir du milieu de l'année 1526. Robert Becquet paraît dans les travaux de la Cathédrale dès l'année 1529. Mar-

« plomb.. 1260 livres.

« A Nicollas Lehucher serrurier de Rouen, pour les croix et feraille « mise à la craiste de la chapelle Nostre-Dame et ès lucarnes et aultres « ouvrages de lad. chapelle..................... 97 liv. 8 s. 4 d.

« A Nicollas Quesnel ymaginier pour la façon de l'ymage Nostre-« Dame pour mettre sur la craiste de la dicte chapelle selon le mar-« ché.. 20 liv.

(Cette statue existe encore en place.)

« A Nicollas Lefumyevre paintre et doreur sur le marché de dorures « de la craiste de la d. chapelle Nostre-Dame des ymages lucarnes ar-« moryes et aultres ouvrages par marche faict à lui au rabaiz au prix « de.. 470 liv. »

(1) Robert Becqnet y fut employé de 1539 à 1540. La nef avait été couverte provisoirement en tuiles, peu de temps après l'incendie. Plus tard on la revêtit de plomb, afin de mettre cette partie de l'édifice en harmonie avec la toiture du chœur.

Il est dit au registre capitulaire, sous la date du 15 janvier 1540, que la tuile de la couverture du chœur sera vendue au plus offrant, et qu'elle sera remplacée par du plomb.

tin Desperroys, si vous admettez ma conjecture, serait décédé entre ces deux époques.

Pièces détachées et comptes du trésorier du cardinal d'Amboise II.

On ignorait jusqu'à ce jour que Robert Becquet eût eu un frère maître charpentier comme lui. Les deux frères, qui prennent le titre de *maistres de charpenterie à Rouen* (1), passèrent avec le chapitre, le 5 mars 1539, un marché pour refaire le comble du chœur de la Cathédrale, afin de le mettre à l'unisson de celui de la nef. Ils traitèrent moyennant 375 livres tournois. J'ai trouvé la pièce originale portant les signatures de *Robert* et *Laurens Becquet*.

Je vous ai remis précédemment la copie d'une seconde pièce fort intéressante, dont malheureusement les premiers feuillets et la date manquent. C'est une espèce de *factum* de Robert Becquet, dans lequel il répond, article par article, à une série d'observations faites contre

(1) Dans une autre pièce, Robert Becquet s'intitule : *charpentier du Roy à Rouen, et de sa grande église Nostre-Dame du dit lieu*.

On sait bien peu de chose sur Robert Becquet. Rouen, et Darnétal auprès de cette ville, se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour, bien que tout porte à croire que Rouen soit sa patrie. On ignore l'année de sa naissance. Je vois par les registres capitulaires de la Cathédrale qu'il mourut en 1554, à Rouen, dans une maison située auprès de l'abbaye de Saint-Amand, qu'il tenait à bail viager; qu'il laissa une veuve, et un fils qui portait le nom de Guillaume.

le plan de sa flèche par plusieurs maîtres maçons qui avaient été chargés, sans doute, par le chapitre, de l'examiner et de donner leur avis. Cette pièce doit être du commencement de l'année 1542.

Bien qu'il demeure constant, par ce *factum* et par la tradition, que la pyramide incendiée le 15 septembre 1822 ait été conçue et exécutée par Robert Becquet (1), il n'est pas juste de ravir à un autre maître charpentier de Rouen, nommé Toussaint Dubuc, son associé dans cette entreprise, la part qu'il y prit. C'est la première fois que ce nom est révélé aux amis des arts; je me fais un devoir religieux de le consigner ici.

Avant d'exécuter la pyramide, on en fit faire un modèle en petit par un menuisier. Je lis dans le compte du trésorier du cardinal d'Amboise II, année 1541-1542 (2):

« A Martin Guillebert menuisier pour les matieres et « façon du modelle de la dite tour par lui faict selon le « marché et ordonnance des députez.... 67 ll 10 s. »

Enfin, le 19 juin 1542, on commença le travail de la charpente. Elle se trouva prête à être posée à la fin du mois de septembre. Cette étonnante célérité contraste singulièrement avec les trente années écoulées à délibérer

(1) En général, Robert Becquet est cité seul, dans les registres capitulaires, lorsqu'il s'agit de le flèche; ce qui doit achever de prouver que, s'il fut aidé dans l'exécution du monument, la conception lui en appartient.

(2) Le cardinal d'Amboise s'étant offert généreusement, à défaut du chapitre, pour élever la flèche à ses dépens, il n'est pas étonnant que ce soient les comptes de son trésorier, et non les registres capitulaires, qui m'aient fourni ces nouveaux détails et ceux qui vont suivre.

compte du trésorier :

« Aux maistres charpentiers, scieurs d'aitz et aultres « personnes qui ont besongné pour faire la d. tour depuys le lundy dix neufvieme jour de juin jusques au « samedy dernier jour de septembre le tout aujourd huy « mil cinq cens quarante et deux il y a quinze sep- « mainnes........................ 417 ll 1 s 1 d. »

L'année 1543 se passa à descendre le beffroi et à préparer la tour à recevoir la pyramide.

Je crois vous avoir donné copie d'un rapport de Robert Becquet, sous la date du 30 décembre 1542, relatif à cet objet. Il entre dans d'assez grands détails.

L'année 1544 fut employée utilement ; elle vit dresser et s'élancer enfin dans les airs la flèche si long-temps attendue.

Vous êtes impatient, Monsieur, de connaître les détails et la dépense de cette opération. Ouvrez avec moi le compte du trésorier du cardinal d'Amboise pour l'année 1544 — 1545 : il ne vous laissera presque rien à désirer.

Vous y verrez que Robert Becquet et Toussains Dubuc, les *deux maistres charpentiers de la tour*, comme s'exprime le compte, reçurent pour leur travail, suivant marché fait, deux cents écus d'or soleil, qui valaient quatre cent cinquante livres tournois de ce temps (1);

(1) L'écu d'or au soleil, en 1544, valait 45 sous tournois; 71 écus 1/6 pesaient un marc d'or.

que Jacques Hallé et Nicolas Dumonstier exécutèrent la couverture en plomb de la flèche, et qu'ils furent payés à raison de trois deniers par livre de matière employée ; que le plomb fut acheté au prix de trois livres dix sous les cent livres (1); que la flèche fut peinte en entier, et quelques-unes de ses parties dorées. Pierre Hellot, Jehan Gaugain, Georges Lepillier, Nicollas Fumyevre et Louys Debray, cités comme peintres de Rouen, furent chargés de cet ouvrage.

Je pourrais pousser plus loin cette analyse ; mais je croirais affaiblir l'intérêt que présente ce compte en me bornant à vous en présenter un simple aperçu. Il mérite, ce me semble, d'être transcrit en entier.

1544 — 1545.

Aultre mise à cause de l'édifice e bastiment de la tour et clocher de l'église de Rouen.

« A Pierre Hellot et Jehan Gaugain pour leur payer d'avoir doré le coq mys sur la d. tour (2) les troys pommes et toute la croix, et l'es-

(1) Le prix du plomb est aujourd'hui d'environ 35 francs les cent livres.

(2) Il est question, dans les actes capitulaires, sous la date du 14 octobre 1544, du choix à faire, pour dorer le coq, entre l'*or mat* et l'*or à feu*. On se décida pour l'or à feu.

La croix fut déposée et replacée aux frais du cardinal d'Amboise, au mois de mai 1550, comme ayant été mal adaptée. (Regist. capitul.)

taige prochaine de au dessoubz de la d. croix la cornice et première platte forme d'icelle croix dix escus soleil selon le marché faict avec eulx par M. de Brennetot M. Jacques Lecueur (1) et le comptable du d^{t}. par leurs quittances........ XXII.^{l} X.^{s}

« Au dit Jehan Gaugain pour la peyne d'avoir doré le second estaige de au dessoubz de la d. croix contenant unze piedz de la cornisse de dessoulx et pour avoir mis les couleurs des ditz doreures seullement sans comprendre l'or cent solz t^{s} selon le marché sur ce faict par les d^{ts} Sr de Brennetot et le comptable ez la quittance du d. Gaugain pour ce................ C. sols

« A Jehan Venot batteur d'or soixante douze livres pour ung millier et ung cent de feuilles d'or fin double et deux papiers deux cens d'autre feuille d'or simple et six papiers de fin or lesquelles feuilles et papiers d'or ont esté livrés par le dit Venot à M. Louys Le Maistre comys à prendre garde sur les com-

(1) Chanoines de la Cathédrale.

paignons et ouvriers du d. bastiment par les quittances du dit Venot. .... LXXII.[l]

« Pour achapt de millier cinq cens et demy de lattes achaptez et livrez au d^t. M. Louys, pour latter la cuspide (1) de pyramide de la d. tour selon les achaptz et quittances sur ce portez la somme de dix huit livres dix solz pour ce............. XVIII.[l] X.[s]

« A Jacques Hallé et Nicolas Dumonstier sons consors plombiers la somme de quattre cens soixante huyt livres dix huyt solz neuf denier pour avoir employé le nombre de trente sept milliers cinq cens quinze livres de plomb neuf à la couverture de la piramide de la tour et pour le deché du d^t plomb au prix de douze livres dix solz pour millier qui est troys deniers pour livre selon le marché faict avecques eux de ce compte et estat qu'ils en ont baillé à la certiffication du d^t M. Louys Lemaistre et pour le denier adieu du d^t marché faict avecques eulx de

(1) *La pointe*, toute la partie qui s'élevait au-dessus des colonnades.

ce (1)........................... IIII. LXX. IX.

« A.... Le Prevost bourgeoys marchand demourant à Rouen la somme de treize cens quarante deux livres quinze solz troys deniers pour vendue et délivrance de trente ung mil cinq cent ving deux livres de plomb au prix de trente cinq livres pour le millier ainsy qu'il appert par quattre quittances signez tant de luy que de ses facteurs et serviteurs pour ce icy.............................. XIII.ce XLII.l XV.s II.d

« A Nicollas Dumonstier plombier la somme de trente deux livres dix solz t.s sur et tant moinys et en déduction de quarante livres tournois pour ung marché faict avecques luy pour faire les establis de toute la d. cuspide de piramide de la tour pour servir aux plombiers et paintres selon le d. marché et deux de ses quittances pour ce.................... XXXII.l X.s

« A Georges Lepillier et Nicollas Fumiebvre paintres suivant le

(1) La différence que l'on remarque entre la somme en chiffres et celle énoncée en toutes lettres provient de ce qu'on a ajouté à cette première la valeur des *deux testons*, qui sont mentionnés dans le corps de l'article.

marché par transport de Louys Debray aussi paintre de Rouen pour avoir doré cinq (1) georges de la d. pyramide d'icelle tour les cornices et contours diceulx estaiges ensemble les escussons des armoryes de Monsr.... especes et aultres choses à dorer es ditz cinq estaiges la somme de deux cens trente huyt livres tournois suyvant le marché faict avecques le d^{t}. Debray ainsy par luy transporté au fils Le Pillier de Fumievre et par les quittances diceulx pour ce........................ II.^{cc} XXXVIII.^{l}

« A Guillaume Helouyn marchand cloustier de Rouen pour le clou qui a esté nécessaire et requis à couvrir la dicte piramide de la tour qui a été receu par Maistre Louys Lemaistre la somme de soixante deux livres deux solz troys deniers tournoys selon les parties du d. cloustier et certiffication du d. Lemaistre et la quittance du d^{t} cloustier pour ce .... LXII.^{l} II.^{s} III.^{d}

« A Thomas Delahoulle charpentier juré de la ville de Rouen pour

(1) *Sic.*

une visitation par lui faicte en la d. tour pour savoir si les fortiffications qui y avoient esté faictes de nouveau estoient deuement faictes ou non et pour en avoir faict son rapport........................ x.

« A maistre Toussayns Dubuc l'un des maistres charpentiers de la d. tour (1) dix livres tournoys pour reste de parpaye de deux cents escus soleil (2) de tout le guindage et montaige du boys de la d. tour selon le marché que l'on avait faict avecques luy monstré aux comptes précédens par sa quittance........ x.

« A Jehan de Blacquetot feronnier de blancœuvre demourant à Rouen la somme de soixante une livre dix neuf solz, neuf deniers tournoys pour toute la feraille par luy fournie et livrée tant pour parfaire et paragrer la piramide de la d. tour

(1) Il est inutile de dire que l'autre était Robert Becquet. Ce dernier, comme il appert aux registres capitulaires, avait une pension de cent sous sur la fabrique à raison de son office de maître charpentier de la Cathédrale. Le 22 octobre 1548, il réclamait les arrérages de trois années qui lui étaient dûs.

(2) L'écu d'or au soleil valait alors 45 sols tournois. 14 livres tournois formaient le marc d'argent.

et pour faire les liaysons d'icelle que aussy pour toute l'autre feraille qu'il a convenu faire pour la fortiffication de la d. tour et beffroi d'icelle comme appert par ses parties et quittances et par certiffication du d[t]. S[r] Lemaistre pour ce icy........................... LXI^{l}. XIX^{s}. IX^{d}.

« Pour le reste du boys nécessaire pour peragrer de parfaire la d. pyramide d'icelle tour voyturaige brouetaige et siage du d. boys pour faire la montée de la d. tour et le beffroy et pour faire les fortiffications qu'il a convenu faire pour obvyer à l'inconvénient des ventz la somme de deux cens quarante huyt livres ung solz deux deniers tournoys comme appert par la d. certiffication du d. Lemaistre et les quittances des marchands de boys brouetiers et scieurs d'aitz pour ce........................ II^{cc}. XLVIII^{l}. I^{s}. II^{d}.

« Aux maistres charpentiers et aultres ouvriers et compaignons du dict mestier scieurs d'aitz, manouvriers et aultres personnes qui ont besongné par journées et sepmainnes durant l'an de ce présent compte

payé au dernier jour d'icelles sepmainnes suyvant le papier de maistre Louys Lemaistre commis à faire le registre et papier des journées et sepmainnes que ont besongné et défailly les dits ouvriers et par mandement de Mons[r]. exhibé aux comptes précédents et les quittances de maistre Jehan Lemercyer greffrier à ce commys pour faire les parties et registres diceulx payemenz pour toutes les d[es] sepmainnes la somme de mil troys livres deux solz cinq deniers ainsy qu'il appert par les papiers nottes et registres du d[t] Lemaistre de Le Mercier monstrez et exhibez pour ce............................ M. III.[l] V.[s] VI.[d]

Somma hujus capituli.. III.[m] V.[cc] IIII.[xx] VIII.[l] IIII.[s] VII.[d]

Pour trouver le compte général de la dépense de la flèche, il faudrait, à ces trois mille cinq cent quatre-vingt-huit livres, quatre sous, sept deniers, cy. 3,588 [l] 4 [s] 7 [d] ajouter :

1° Pour l'achat des bois de charpente fait par le chapitre.................. 1,400 » »

A reporter..... 4,988 [l] 4 [s] 7 [d]

Report......	4,988 l	4 s	7 d
2° Aux ouvriers charpentiers pour l'assemblage de la charpente.........	417	1	1
3° A Robert Becquet et Toussaint Dubuc un premier paiement.........	440	»	»
4° Le petit modèle en bois de la flèche.....	67	10	»
5° Premier paiement à Dumonstier, plombier, pour l'échafaud de la tête de la flèche..........................	7	10	»
Ce qui donnerait une somme de....	5,920 l	5 s	8 d

Il resterait à l'augmenter du prix du plomb employé à l'achèvement de la couverture et du montant de la main-d'œuvre, car la flèche ne fut complètement couverte que quelques années après, bien que l'opinion générale soit qu'elle ait été entièrement terminée en 1544. Un passage d'une lettre du cardinal d'Amboise II, imprimée dans plusieurs recueils, pouvait faire soupçonner cette vérité; mais on ne s'y était pas arrêté. Dans cette lettre, datée du 29 avril 1544, le cardinal dit, en propres termes : « Pour ce qu'il reste encore à couvrir de plomb la dite « tour et y faire encore plusieurs autres ouvrages et be- « songnes pour la magnificence et enrichissement d'i- « celle ; et aussi que pour le présent il est très difficile de « pouvoir fournir entre autres matereaux recouvrer et « faire venir d'Angleterre le plomb requis et nécessaire « à couvrir la dite tour, pour raison des guerres de pré-

« sent étants entre le Roy, notre souverain seigneur, et le « Roy d'Angleterre, etc. »

Or, cette guerre, allumée en 1543, ne fut terminée qu'en 1550.

J'ai découvert dans nos archives une pièce qui vient à l'appui de la lettre du cardinal d'Amboise. C'est un procès-verbal de l'examen fait par Robert Becquet et Toussaint Dubuc, et signé par eux, de la plomberie de la flèche, sous la date du 16 mai 1547. On y lit : « Nous trouvons que le plinte du pied destalle servant « d'empatement sur la première plate forme sur la mas- « sonerye est deubment plombé à six pieds de hauteur « et le reste du dict pied destalle est imparfait et doibt « estre parfait jouxte le pourtrait, et pour la segonde « haulteur où sont les premiers colonnes il n'est com- « mencé à plomber reste qu'il est tarase, la troisiesme et « quatriesme haulteur ne sont encommencées à faire « comme dict est tant les colonnes que le double corps « de la dite tour. la cinquiesme haulteur est plombée « reste l'arriere corps de force. »

Et plus loin :

« L'estimation du plomb qui convient avoir pour la « perfection de la tour nous ne pourrions estymer si « nous n'aviont fait ung essay d'une toize de plomb « pour veoir ce que pourrait peser. »

Les comptes des cardinaux d'Amboise manquant dans nos archives à partir de l'année 1545, il ne m'est pas possible de fixer la date précise de l'achèvement de la

couverture (1), et de compléter le compte général de la dépense.

Je ne doute pas, cependant, Monsieur, quant à ce dernier point, qu'aidé par l'extrait du procès-verbal de Robert Becquet et de Toussaint Dubuc, et en prenant pour base les frais et les évaluations du compte que je viens de transcrire en entier, vous ne pussiez calculer presque rigoureusement combien il fut employé de plomb pour les parties non achevées, et trouver le chiffre de la dépense. De cette manière, nous aurions le compte total de la flèche de Robert Becquet. Je ne pense pas, en partant des données ci-dessus indiquées, qu'il s'élevât beaucoup au-delà de sept mille livres du temps, lesquelles représenteraient (2) environ trente-six mille francs de notre monnaie, en admettant que le marc d'or, sous le rapport du poids, soit le même en 1542 et en 1829.

Tels sont, Monsieur, les détails que j'ai recueillis sur la pyramide de Robert Becquet, et que je m'empresse

(1) Un acte capitulaire du 6 décembre 1550, où il est question des établis qui ont servi au plombier de la flèche, fournirait, au besoin, la preuve que le plombage n'a été terminé au plutôt qu'en cette même année 1550.

Je vois, dans les mêmes registres, sous la date du 25 juillet 1545, que le chapitre avait député un de ses membres vers le cardinal d'Amboise, à Gaillon, pour le supplier de faire achever la couverture de la flèche, afin de prévenir la détérioration de la charpente. Ce prélat remit à s'en occuper plus tard.

(2) La livre d'or vaut, dans ce moment, 1,680 fr. En 1545, 165 liv. 7 s. 6 d. tournois équivalaient au marc d'or, d'après Le Blanc.

de vous communiquer. S'ils peuvent vous être de quelque utilité, j'aurai atteint en grande partie le but que je me suis proposé en m'occupant à les réunir.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.,

A. Deville.



6

Geschichte

des

Doms zu Köln.